



**Chambéry
Nihonto
Dojo**
Iaido • Kendo

5 rue des Aulnes
73490 La Ravoire
07 77 77 95 70 (président)
president@kendo-chambery.com
www.kendo-chambery.com



Saison 2020-2021 AUTORISATION PARENTALE

1. Vous acceptez sans réserve la prise en charge par le CHAMBERY KENDO CLUB de votre enfant :

◆ KENDO :

- Les mardi de 18h00 à 20h00 au gymnase du Lycée Vaugelas à Chambéry (Rue Georges Marie Raymond)
- Les lundi et jeudi de 19h30 à 22h00 au gymnase du Lycée Vaugelas à Chambéry (Rue Georges Marie Raymond)

◆ IAIDO

- Les mardi de 20h00 à 22h00 au gymnase du Lycée Vaugelas à Chambéry (Rue Georges Marie Raymond)

◆ STAGES DE KENDO ou IAIDO

- Les samedi et dimanche lors de stages ou de compétitions s'effectuant en France ou à l'étranger dès leur entrée sur l'aire de pratique.

Vous laissez le soin aux enseignants et encadrants de prendre toutes mesures utiles en cas d'accident. En cas d'hospitalisation, vous autorisez les enseignants et encadrants du CHAMBERY NIHONTO DOJO présents à récupérer l'enfant ou l'adolescent pour le ramener à ses parents.

2. A l'attention des parents et tuteurs légaux d'enfants mineurs pratiquant au club : il est important de noter que l'acheminement des mineurs au lieu d'entraînement est de la responsabilité des parents à l'aller comme au retour. Ils devront s'assurer que l'enseignant soit présent au cours lorsqu'ils laissent leur enfant au Dojo et être à l'heure pour les reprendre en fin de cours. Les parents seront responsables pour tout arrangement autre que l'acheminement direct par leurs soins de leur enfant. Le club n'est pas tenu de signaler les absences aux entraînements des jeunes mineurs, c'est aux parents de s'assurer de la liaison avec le club.

3. Les parents et tuteurs légaux donnent l'autorisation au club de diffuser sur son site internet et/ou forum des articles imagés ou photos pouvant faire apparaître leurs enfants dans le cadre de la pratique (entraînements, stages, ou compétitions).

4. Je soussigné Mme, M. _____

demeurant : _____

responsable légal de _____

adhérent du Chambéry Nihonto Dojo, autorise mon enfant à pratiquer le kendo, en compétition, et accepte les paragraphes 1, 2 et 3 de cette autorisation parentale après les avoir lus.

Fait à _____

le _____

Signature